



LETTRE MENSUELLE DE LA FEDERATION

FEV.
2017

Edito de Jean-Paul Sinanian, président de la Fédération française de billard



Chers passionnés de billard,

Le mois de février arrive peu à peu à son terme et les statisticiens émérites de la Fédération prédisent, en se basant sur l'expérience des saisons passées, une légère baisse du nombre de licenciés cette saison, voire au mieux une stagnation.

J'avoue qu'en président mal habitué par les 4 saisons dernières, je me sens frustré, déçu, et que j'éprouve un véritable sentiment d'échec.

Pourtant, quand on y réfléchit, les raisons sont nombreuses pour expliquer ce mauvais résultat.

La première raison est évidente quand on détaille le nombre de licenciés par ligue : les ligues ayant fusionné ont un nombre de licenciés inférieur à l'addition des effectifs avant la fusion. Comment expliquer cette situation ? Tout d'abord les fusions ont obligé une partie des ligues fusionnantes à augmenter sensiblement le montant de la part régionale de la licence, ce qui, additionné à l'augmentation sensible de la part fédérale, a dû décourager quelques clubs de continuer à jouer le jeu de 100 % de membres licenciés, poussés quelquefois par leurs membres au travers des assemblées générales.

La deuxième raison réside dans l'augmentation de la surface du territoire des ligues et la crainte pour certains compétiteurs de devoir couvrir des déplacements longs, fatigants et onéreux. Sans doute faudra-t-il aux ligues un temps d'adaptation pour trouver le système d'animation sportive mieux adapté.

Malheureusement, cet a priori, ajouté au vieillissement de la population – notamment carambole, et la fâcheuse habitude prise par certains clubs de ne licencier que les compétiteurs, contribue sans doute à cette érosion.

Et pourtant, en optimiste convaincu, je crois que rien n'est encore perdu. Certains clubs ont retardé les prises de licence mais peuvent encore régulariser. Il suffit parfois d'un coup de fil d'un dirigeant de ligue, d'un rappel à la règle mais aussi aux avantages de l'équation 1 membre = 1 licencié.

Sans refaire l'argumentaire complet, quels sont donc les avantages de licencier tous ses membres pour un petit club ? Pourquoi licencier même les joueurs « loisir » ? Pourquoi licencier les personnes relativement âgées qui représentent une proportion importante des joueurs qui fréquentent nos clubs municipaux ? Qu'apporte la licence ? Pourquoi devrais-je payer pour les autres ?

Le premier argument est celui de la mutualisation. Dans un système mutualiste, plus on est nombreux à cotiser, plus fort est l'ensemble. En licenciant 2 personnes supplémentaires dans chaque club, on apporte 1 200 fois le montant de la licence fédérale à la FFB et 1 200 fois le montant de la part ligue. La disparité des montants perçus par les ligues ne me permet pas d'estimer le manque à gagner mais pour la Fédération 1 200 fois 28 euros, si ce ne sont que des licences découvertes, donnent 33 600 euros et 51 600 pour des licences à 43 euros. Pourquoi ces chiffres ?

Pourquoi ces comptes d'apothicaire ? Simplement pour montrer ce que représente le non licenciement de 2 personnes par club ! Si on extrapole les données connues aujourd'hui, il y aurait pas moins de 6 à 10 000 joueurs non licenciés dans les clubs. Faites les comptes vous-même et imaginez tout ce qu'il serait possible de faire avec cet argent en terme de développement, de structuration, d'accueil...

Suite en P2

Edito de Jean-Paul Sinanian, président de la Fédération française de billard (suite et fin)

Le deuxième argument, qui pour moi est très important, même si ça fait vieux jeu, c'est que c'est la loi. C'est inscrit en toutes lettres dans les statuts et règlements auxquels adhèrent les clubs quand ils s'affilient à la FFB. Mais certains diront : ce ne sont que des règlements. Je rappelle simplement que la délégation ministérielle donne aux règlements fédéraux force de loi en même temps que l'affiliation à la Fédération donne automatiquement l'agrément Jeunesse et Sport, et par voie de conséquence le droit de percevoir des subventions, lesquelles restent, je le rappelle, de l'argent public.

Le troisième élément sur lequel je voudrais insister est le suivant : un des leviers de développement principaux fourni par les pouvoirs publics pour aider les clubs est le rescrit mécénat. C'est la possibilité pour tout mécène qui ferait un don au club de pouvoir déduire 66 % de ce don du montant de ses impôts. Malheureusement ce dispositif est sous-utilisé et permettrait à de nombreux clubs de se développer et d'investir si besoin dans le matériel ou autre. Évidemment, cet avantage ne se conçoit que si l'on est irréprochable et que tout le monde est licencié, que les statuts sont conformes à ceux de la Fédération et que la

gestion de l'association est saine. Il me semble que plutôt que d'utiliser l'économie réalisée sur 10, 15 ou 20 licences, il serait plus logique de compléter le budget du club en trouvant des aides en mécénat.

Pour conclure cet édito un peu technique mais qui peut éventuellement ouvrir des perspectives, donner des idées, je me dois d'insister sur le fait que le temps passe, que les joueurs de billard vieillissent et meurent, que si on ne prépare pas demain aujourd'hui, on se retrouve sans relève à qui transmettre cette formidable passion. On ne peut plus aujourd'hui continuer à gérer comme hier. Il nous faut être inventifs, créatifs, nous ouvrir sur l'extérieur. Nos salles municipales sont un bien précieux, un patrimoine, au même titre que le billard qui fait partie de la culture française. Nous ne pouvons pas nous contenter d'en profiter et nous désintéresser de demain. Notre devoir est de préserver et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Comme le dit un proverbe chinois : « **Mieux vaut transmettre un art à son fils que lui léguer mille pièces d'or** »

Toutes les informations sur le site
www.ffbillard.com

FFB BILLARD

Rechercher

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BILLARD

LA FFB DÉCOUVRIR LE BILLARD COMPÉTITIONS INTERNATIONAL & HAUT NIVEAU COMMUNICATION SERVICES AUX CLUBS

WORLD CUP 3-BANDES UMB EN TURQUIE

Découvrir le billard

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

TROUVER UN CLUB

Espace clubs et licencié(e)s

INITIATIVE



Inès, à droite, avec ses camarades Lilou et Louis (7 ans) le plus jeune licencié du club. Photo ER.

L'avenir du billard

Le Billard Club Toullois est une petite structure implantée aux portes du vignoble lorrain depuis les années 70. Comme tous les petits clubs, sa pérennité est menacée par le vieillissement et le lent renouvellement de ses adhérents. C'est pourquoi il a résolument pris le parti de se tourner vers la jeunesse et la formation.

Ainsi, il a parrainé le "Billard à l'École" du Lycée Henri Poincaré à NANCY de 2010 à 2013. Depuis une dizaine d'années, le club est en partenariat avec la ville de Toul pour accueillir gracieusement pendant les périodes de petites

vacances scolaires, des groupes de jeunes qui fréquentent les centres socio-culturels de l'agglomération. Là, les contenus sont moins techniques et on s'attache plutôt à la découverte et au plaisir d'une pratique d'initiation ludique.

Dès la mise en place des "Nouvelles Activités Périscolaires" en 2015, le BCT s'est inscrit dans l'organisation en accueillant régulièrement et gracieusement des écoliers sur 2 ou 3 séances hebdomadaires.

Enfin, une école de billard fonctionne depuis de nombreuses années et se décline en deux versions, l'une dédiée complètement aux moins de 18 ans et l'autre réservée à la formation des adultes débutants et confirmés.

Toutes ces activités sont encadrées par deux "Animateurs de Club FFB" et trois membres bénévoles du comité.

Le président du BCT, Pierre Vuillemand, est convaincu que c'est au prix de ces investissements que seront assurés la relève des générations et le développement du sport billard en général.

BILLARD CLUB TOULOIS - LIGUE DU GRAND EST
GYMNASE MAITREPIERRE - 54200 TOUL
Téléphone : 09 54 10 92 96

FORMATION



Stages nationaux FFB
Été 2017

Les stages nationaux été 2017 (carambole)

La FFB organisera à Saint-Maur (94), durant l'été 2017, 4 stages dans la discipline carambole. Ces stages seront réservés aux catégories « Cadets » et « Juniors », ainsi qu'au Collectif France Jeunes 3-bandes.

[> Cliquez ICI pour voir tous les détails <](#)

[> Voir toutes les actualités formation <](#)

BILLARD AMERICAIN

Sélection officielle

Nous pouvons maintenant vous communiquer les noms des joueurs qui représenteront la France durant cette compétition majeure qui se déroulera à Albufeira (Portugal) du 18 au 28 mars 2017.

- Dans la catégorie Hommes : Stephan **Cohen**, Fabio **Rizzi**, Reda **Belhaj** et Alex **Montpellier**.
- Dans la catégorie Femmes : Alyce **Marcotte**.

[> Toutes les infos sur la page Billard américain du site de la Fédération <](#)

www.epbf.com

Dynamic Billard EUROPEAN Championships
Men, Women & Wheelchair Athletes

18. - 28. March 2017
Nau Hotels & Resorts
Salgados Palace Hotel
Algarve - Portugal

Team leader meeting 17.03.2017 19:30 h
Tournament Start 18.03.2017 - 09:00 h

IBP

Dynamic Billard
www.dynamic-billard.com

Kozoom
DIGIPE
TopAtlantico
Billexpertise.com
aramith
Rasson
Celta
POISON
OB
FFPB

CHAMPIONNATS D'EUROPE 2017
SELECTION OFFICIELLE EQUIPE DE FRANCE DE BILLARD AMERICAIN

COHEN Stéphane
RIZZI Fabio
BELHAJ Reda
MONTPELLIER Alex
MARCOTTE Alyce

SELECTION COMPLEMENTAIRE

DELESALLE Thierry
EVE Alexandre
JULIEN Stella

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FF BILLARD

SNOOKER



Sélection pour les championnats d'Europe Hommes, U18 et U21 Snooker à Nicosie (Chypre)

Catégorie U18 et U21, du 5 au 12 mars 2017 : Brian Ochoiski, Niel Vincent et Nicolas Mortreux.

Catégorie Hommes, du 12 au 19 mars 2017 : Alexis Callewaert, Stéphane Ochoiski et Niel Vincent.

EVENEMENTS A RETENIR

Strachan
FF BILLARD
Toulet
aramith
GL
FFB
FFB

**BLACKBALL
TOURNOI NATIONAL**

ETAPE n°6 du Circuit National BLACKBALL

ST ROMAIN EN GAL
Du 10 au 12 mars 2017
VIENNE 'AGGLO

GYMNASSE DE ST ROMAIN EN GAL
Rue de la plaine
69560 ST ROMAIN EN GAL
ALLOBROGES BILLARD CLUB (VIENNE)

f t i y

FF BILLARD
ASPTT PAYS de LORIENT
CAUDAN

**5ème TOURNOI MASTER
et NATIONAL 5 QUILLES
A CAUDAN**

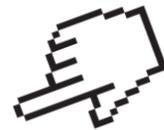
Du vendredi 3 au dimanche 5 mars 2017

ASPTT Pays-de-LORIENT
Centre de loisirs de KERFLEAU
56850 CAUDAN
06 70 36 09 17

(Ne pas jeter sur la voie publique)

Imprimé par nos soins

Où nous trouver ?
www.ffbillard.com



Recherche : Fédération française de billard

SINCE 1680

Swan Simonis
SIMONIS CLOTH

BILLARDS
Toulet
1857

**Billards
Bréton**

Kozoom
.COM

PARTENAIRES FFB

aramith

THE BELGIAN BILLIARD BALLS

